

L'été est bien là, avec des températures dépassant les 30° relevées ces derniers jours. La saison des feux, elle aussi, arrive hélas à grands pas. Au domaine de Pinia, on a pris les devants pour se prémunir au maximum des risques. Le brûlage dirigé, prévu lundi et mardi, a finalement débuté hier matin sur des parcelles définies depuis plusieurs mois. Il devrait

se poursuivre aujourd'hui.

Cette opération d'envergure nécessite l'engagement de nombreux services : forestiers sapeurs des deux départements, office national des forêts et sécurité civile. Sans oublier le service incendie et de secours de la Haute-Corse qui est le maître d'œuvre du chantier. Près d'une soixantaine d'hommes étaient donc présents dès hier matin sous la



30 à 50 ha du domaine de Pinia sont concernés par cette opération qui se poursuit aujourd'hui.

conduite de Gilles Planelles responsable de l'équipe des brûleurs du SIS 2B. Il explique l'objectif de la mission. « *Le but de ce chantier est de rendre une zone incombustible devant un massif forestier. Les sautes de feu seront toujours possibles. Pour autant, un front de feu sera stoppé par manque de combustible* ». Autrement dit, si un sinistre se déclare, il aura plus de mal à se développer avec ce type de pare-feu

Avec autorisation préfectorale

Ce sont entre 30 et 50 hectares qui seront donc brûlés en deux journées. Le propriétaire des parcelles concernées, Gérard Serpentine, est partie prenante du projet depuis le début. Présent sur les lieux hier matin, il assistait aux différentes mises à feu sur ses terrains. De nombreuses démarches administratives ont été nécessaires pour obtenir l'autorisation des instances concernées. « *Nous intervenons avec l'autorisation préfectorale qui a accordé une dérogation malgré l'interdiction de l'emploi du feu.*

Et sous couvert d'un arrêté municipal qui interdit l'accès au site par mesure de sécurité ».

Il faut savoir que ce sont des équipes spécialisées et formées au brûlage dirigé qui interviennent. Des équipes qui utilisent des torches et un mélange spécifique pour allumer le feu sur différents points de la parcelle. Ce travail nécessite de la maîtrise mais également de la coordination entre les hommes repartis sur le terrain. Ils sont appuyés par des CCFM des casernes voisines, présentes pour éviter tout débordement et sécuriser les lisières. Ces opérations de brûlage dirigé se multiplient sur l'ensemble du département. Normalement, elles auraient dû être effectuées plus tôt dans l'année. Mais la crise sanitaire est passée par là et a bouleversé le calendrier. Il a donc fallu s'adapter et définir des chantiers prioritaires. Mettre le feu pour se protéger des incendies, la méthode peut surprendre voire en heurter certains. Mais elle a déjà fait ses preuves en Corse et sur le Continent. Et c'est bien de prévention qu'il s'agit.

STÉPHANE GAMANT